

Le plan du sentier botanique



1. Erable opale : *Acer opalus*
2. Noisetier, coudrier : *Corylus avellana*
3. Aubépine, épine blanche : *Crataegus monogyna*
4. Nerprun des Alpes : *Rhamnus alpina*
5. Tilleul à grandes feuilles : *Tilia platyphyllos*
6. Nerprun purgatif : *Rhamnus cathartica*
7. Coronille aimable : *Coronilla emerus*
8. Bois de Sainte-Lucie : *Prunus mahaleb*
9. Cornouiller sanguin : *Cornus sanguinea*
10. Frêne : *Fraxinus excelsior*
11. Cotoneaster tomenteux : *Cotoneaster tomentosus*

12. Amélanche à feuilles ovales : *Amelanchier ovalis*
13. Charme : *Carpinus betulus*
14. Pommier : *Pyrus malus*
15. Saule marsault : *Salix caprea*
16. Epicéa, sapin rouge : *Picea abies*
17. Sorbier de Mougeot : *Sorbus mougeotii*
18. Prinellier épine noire : *Prunus spinosa*
19. Merisier : *Prunus avium*
20. Chèvrefeuille commun, camérisier : *Lonicera xylosteum*
21. Allier, alouchier : *Sorbus aria*
22. Peuplier tremble : *Populus tremula*
23. Lierre : *Hedera helix*
24. Ronce : *Rubus sp.*

25. Erable champêtre : *Acer campestre*
26. Troène : *Ligustrum vulgare*
27. Sapin blanc : *Abies alba*
28. Viorne lantane : *Viburnum lantana*
29. Sorbier des oiseleurs : *Sorbus aucuparia*
30. Rosier sauvage, églantier : *Rosa sp.*
31. Hêtre, fayard : *Fagus sylvatica*
32. Framboisier : *Rubus idaeus*
33. Chêne sessile : *Quercus petraea*
34. Sycomore : *Acer pseudoplatanus*
35. Rosier très épineux : *Rosa spinosissima*
36. Abou : *Laburnum anagyroides*
37. Genévrier : *Juniperus communis*
38. Viorne obier : *Viburnum opulus*
39. Chèvrefeuille des Alpes : *Lonicera alpigena*
40. Pin sylvestre : *Pinus silvestris*
41. Houx : *Ilex aquifolium*
42. If : *Taxus baccata*

Les dix commandements du marcheur

- Je respecte le tracé des sentiers pour ne pas détériorer la végétation.
- Je ramasse mes déchets pour les apporter à la prochaine poubelle.
- J'apprends à connaître et à respecter la Faune et la Flore.
- Je ne fais pas de feu dans la nature.
- Je ne dégrade pas les cultures et plantations.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je me renseigne sur les périodes de chasse.
- Je ne consomme pas l'eau des ruisseaux et rivières.
- Je respecte la tranquillité des animaux sauvages et des troupeaux rencontrés.
- Je prends connaissance des règlements pour l'accès aux réserves naturelles ou parcs nationaux.

Consignes d'usage

Comment se vêtir et se chausser pour venir au Salève ?

Le Salève est un espace de moyenne montagne.

- Pour venir déjeuner au restaurant et prendre l'air sur la terrasse, nul besoin de s'équiper spécialement, pensez toutefois à prendre une «petite laine»
- Pour se promener le long du sentier botanique comme sur les autres sentiers, pensez :
 - à bien vous chausser
 - à emporter de quoi vous couvrir
 - à prendre un sac à dos (selon la taille de votre balade), avec de l'eau, de petits encas (vous trouverez aussi de quoi vous restaurez sur le pouce au Chalet Le Raccard où vous trouverez Gilles ou au restaurant de la Croisette) et une petite pharmacie de voyage

Infos pour les parents de jeunes enfants

Le téléphérique permet de parvenir à 1100 mètres d'altitude en moins de 5 minutes.

- Si vous avez de jeunes enfants ou des bébés, pensez à les faire déglutir durant ce court trajet.
- **Demandez également conseils à votre pédiatre** si vous avez le moindre doute ou toute question que ce soit.

TÉLÉPHÉRIQUE SALÈVE



Itinéraires des promenades et randonnées au départ du téléphérique



www.telepheriquedusaleve.com
+ 33 (0)4 50 39 86 86

Les animaux du Salève

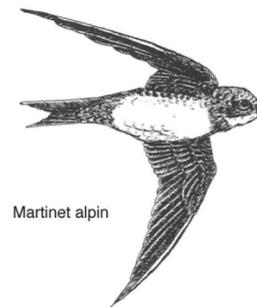


Chamois

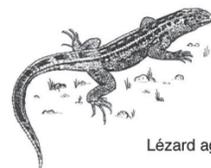


Trichodrome échelette

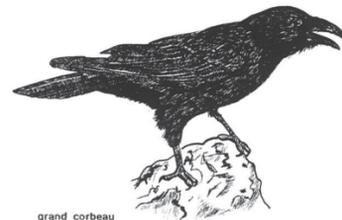
Faucon pèlerin



Martinet alpin

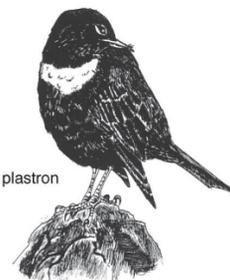


Lézard agile



grand corbeau

Merle à plastron



Cassenoix

Secours

> Vous êtes témoin d'un accident ; que faire ?

> Vous êtes témoin d'un accident ou vous entendez des appels «au secours» ; que faire ?

Appelez ou faites appeler l'un des numéros de téléphone suivants :

- le 17 (la gendarmerie);
- le 18 (les sapeurs pompiers);
- le 112, c'est ce qu'il y a de mieux puisqu'il s'agit du numéro d'urgence standard européen. C'est relativement récent.

Le service appelé vous posera toutes les questions nécessaires afin de cerner au plus près les recherches: lieu de l'accident, nombre de personnes, gravité des blessures, etc...

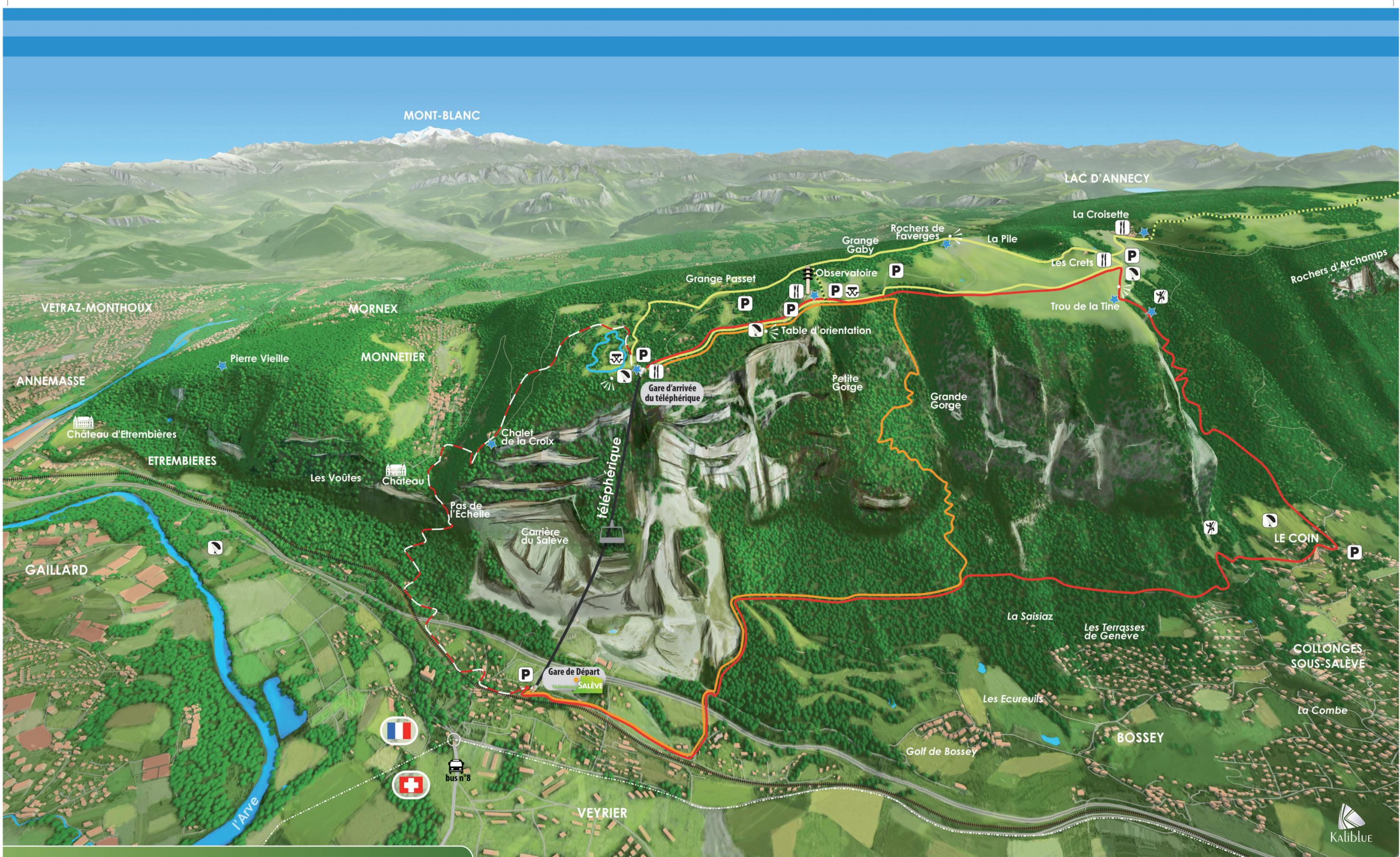
Dans la mesure du possible, restez à la disposition des organismes de secours qui vont intervenir, ceux-ci peuvent avoir besoin de plus amples renseignements.

> Pour vous, c'est terminé ; mais que va-t-il se passer dans les différents organismes de secours en montagne concernés ?

Le service qui reçoit votre appel va informer sans délai le Service Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS74) qui est seul compétent pour la régulation des moyens, hors zone du Massif du Mont-Blanc où les secours sont engagés et coordonnés par le PGHM de Haute-Savoie.

C'est le CODIS74 qui va décider des moyens à mettre en oeuvre selon l'importance du secours à effectuer, à savoir: Sapeurs Pompiers, Gendarmerie, Société locale de Secours en Montagne (CSMS pour le Salève), hélicoptère de la Sécurité Civile (Annecy-Meythet) ou de la Gendarmerie (Megève), SAMU. Tout cela peut finalement faire beaucoup de monde sur les lieux de l'accident.

Ensuite, lorsque tous les organismes appelés sont présents au point de rencontre fixé (en général le plus près possible du lieu de l'accident), une structure de commandement et de responsabilité est mise en place afin de coordonner les actions de chacun et de maximiser l'efficacité des secours. Il ne reste plus à chacun qu'à espérer que l'opération se déroule rapidement et surtout qu'elle se termine bien pour les personnes en difficulté.



- SENTIER DU PAS DE L'ÉCHELLE
- SENTIER DE LA GRANDE GORGE
- SENTIER ORJOBET / CORRATERIE (GÉOLOGIQUE)
- BOUCLE BALCON DU LÉMAN
- SENTIER BOTANIQUE

- 2h00 Moyen**
- 3h30 Difficile**
- 5h00 Difficile**
- 3h00 Facile**
- 40mn Facile**

- L'OBSERVATOIRE
- RESTAURANT
- PARAPENTE
- POINT DE VUE
- POINT REMARQUABLE
- ESCALADE
- PARKING
- TABLE DE PIQUE-NIQUE

Ce panorama ne peut en aucun cas être considéré comme une carte des sentiers. Un topoguide répertoriant tous les sentiers du Salève est en vente auprès des Offices du Tourisme. Les informations figurant sur ce document sont données à titre indicatif. Toutes les activités doivent être pratiquées avec les précautions d'usage. Renseignements auprès des Offices de Tourisme et des professionnels concernés.

